CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1o. Prix de l'abonnement—DIX PIASTRES PAR AN payable six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit, à l'éditeur de l'Abeille seulement, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les Avis se publient en anglais et en français. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est d'UNE PIASTRE par dix lignes ou moins, pour la première insertion de chaque langue, et cinquante cents pour les insertions subséquentes.

5o. Les Avis qui seront publiés par intervalle seront chargés au même prix que la première insertion, c'est-à-dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6o. Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

7o. On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis commerciaux, à des prix raisonnables.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement ce journal sont priés d'en informer l'éditeur.

10o. Les porteurs de l'Abeille n'ont le droit ni de prendre un abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

Lignes des Malles Journalières des E. Unis, de la Mobile à la Nelle.-Orléans.

Bateau à vapeur SOUTH ALABAMA, capitaine Wm Marks.
Bateau à vapeur ALBERT, capit. Chs Walker.
Bateau à vapeur LEONIDAS, capit. Richard Lack.
Bateau à vapeur MAZEPPA, capitaine Carson.

Tous ces bateaux à vapeur sont de première classe, et sont commandés par des hommes experts et bons marins: la plus grande ponctualité sera observée pour ces heures de départ. Les passagers seront traités avec tous les égards possibles. Ces bateaux partiront de la Nouvelle-Orléans à trois heures de l'après-midi; à la Mobile à 9 heures et demie du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH, Agents.
28 et 29, Nouvelle Levée.

N. B. Les passagers qui veulent partir pour la Mobile, sont invités à se rendre au bout du chemin à coulisses à 2 heures; afin de les accommoder, le propriétaire de l'hôtel Washington donnera à dîner à 2 heures et demie. 5janv—☞

POUR LOUISVILLE, CINCINNATI et les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur LOUISIANA, capitaine Moore, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux amménagemens, s'adresser à bord ou à TOURNE & BECKWITH,
29 jan nos. 28 et 29, Nouvelle Levée.

POUR PRINCETON, Vicksburg, et les ports intermédiaires. Le steamboat ARENA, capitaine Smith, partira incessamment pour les ports ci-dessus désignés. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à TOURNE & BECKWITH,
22 janv 28 et 29 Nouvelle Levée.

Pour le nord et les côtes.

POUR BALTIMORE—La barque A. 1. doublée et chevillée en cuivre MARY, capitaine Smith, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Julie, ou à HARRISON, BROWN & Co,
30janv 47, rue Bienville.

POUR LA MOBILE par le fleuve. La goëlette paquebot HENRY LEE, capitaine Smith, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour le reste du fret, s'adresser à bord ou à
TOURNE & BECKWITH,
8 jan nos. 28 et 29, Nouvelle Levée.

POUR BOSTON—Le brick CAMILLA capitaine Paxton, ayant une grande partie de son chargement engagé, est prêt à aller à la mer et partira immédiatement. Pour frêt d'environ 300 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
19 janv R. GRONING & Co.

POUR BALTIMORE—La barque A. 1. construite à Baltimore, MARY, capitaine John L. Smith, ayant une partie de son chargement engagé. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à HARRISON, BROWN & Co,
15janv 47, rue Bienville.

POUR APALACHICOLA—Le brick paquebot régulier, ENERGY, capitaine G. P. Williams, reçoit maintenant du fret et partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux amménagemens, s'adresser à bord, entre les rues Poydras et Girod, ou à
TOURNE & BECKWITH,
25 janv 28 et 29 Nlle Levée.

POUR APALACHICOLA—La goëlette paquebot régulier DAVID ROGERS, capit. Culverson, ayant presque la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour frêt d'environ 100 barils ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à
TOURNE & BECKWITH,
15 janv 28 et 29, Nouvelle Levée.

Pour New-York.—Le brick ROXBURG, capitaine Page, doublé et chevillé en cuivre, est prêt à recevoir du fret pour sa destination et partira incessamment. S'adresser à bord, en face de la rue Poydras ou à
HARROD & QUARLES,
3 jan no. 24, rue de la Douane.

POUR ST. MARC—La goëlette fine voilière HERALD, capitaine Hayden, ayant une partie de son chargement engagé, partira immédiatement. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Toulouse, ou à
TOURNE & BECKWITH,
7 janv 28 et 29, Nlle.-Levée.

Pour les Ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL—La barque anglaise DALE, capitaine Binton, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour frêt, s'adresser à
2 fev Wm. VANCE, 13, rue de la Douane.

POUR TRIESTE—Le brick autrichien de première classe CIRO, capitaine Gilbert, ayant la majeure partie de son frêt engagé partira immédiatement expédié. Pour frêt d'environ 300 balles de coton, s'adresser à
Th. NICOLET & Co,
16 janv rue Bienville, no. 26.

Pour Marseille.—Le brick fin voilier le VELOCE, capitaine Pierre Blanc, ayant un chargement engagé, partira sans délai. Pour passage, ayant de bons amménagemens, s'adresser à
LEGENDRE & SAMORY,
11 jan no 47, rue Toulouse.

Pour Liverpool—La belle barque anglaise DAVID CANNON, capitaine Broadford. Pour fret d'environ 500 balles de coton, s'adresser à
(29 déc) WILLIAM VANCE.

Pour les ports du Mexique.

Pour Tampico.—La goëlette fine voilière CREOLE, capitaine Fisher, bien connue dans le commerce, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux amménagemens, s'adresser à bord, en face de la cathédrale ou à
JOHN CROSBY,
20 jan no. 38, rue du Camp.

POUR MATAGORDA—La goëlette WM. A. TURNER, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Flaherty, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Toulouse, ou à
WM. BRYAN,
22 jan 36, Vieille Levée.

POUR TAMPICO—La goël. A. 1. BEE, capit. Salvi, doublée et chevillée en cuivre, du port de 70 tonneaux. Elle est prête à faire un voyage à la première demande, ayant une excellente chambre pour les passagers. S'adresser à bord, vis-à-vis la rue Toulouse, ou à
22 janv CUCULLU, LAPEYRE & Co.

POUR TAMPICO—Le brick ATTAKAPAS, doublé et chevillé en cuivre, capit. Cormier, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous le plus bref délai. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux amménagemens, s'adresser à bord, en face de la cathédrale, ou à
JOHN CROSBY,
4 janv rue du Camp, no. 38.

Pour les Ports des Antilles.

POUR MATANZAS—La goëlette fine voilière CALLAO, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à TOURNE & BECKWITH,
3 fév 28 et 29, Nelle.-Levée.

POUR LA HAVANE—Le brick SYRUS, partira pour le susdit port, aujourd'hui ou demain. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Julie, ou à
JOHN H. PECK,
27 jan 29, rue Bienville

POUR LA HAVANE—Le brick, doublé et chevillé en cuivre TEXAS, capitaine Ketcher, ayant une partie de son chargement engagé, et partira dans 3 ou 4 jours. Pour frêt ou passage, ayant de beaux amménagemens pour 12 ou 14 passagers, s'adresser à
18 janv R GRONING & Co.

A FRETER—Le brick A. 1. CICERO, construit à Baltimore, doublé et chevillé en cuivre, capitaine W. J. Watts, porte 900 barils, et ne tire que peu d'eau. S'adresser à
HARRISON, BROWN & Co,
16 janv 47, rue du Camp.

A FRETER—Le brick A. 1. ELIZA DAVIDSON, construit à New-York, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Alexander. S'adresser à HARRISON, BROWN & Co,
15 janv 47 rue Bienville.

Demande—On demande à fréter un navire anglais pour aller à Laguayra, y prendre un chargement de 5 à 7000 quintaux de bois de Campêche, et de là s'en aller à Liverpool. S'adresser à
21 jan J. PRATS & FILS.

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par
HARRISON, BROWN & Co,
12 janv rue Bienville, no. 47.

Exchange on New York for sale by
feb 3. R. GRONING & Co.

QUARTIER GENERAL.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier.

Ordres Généraux.

LES services des troupes qui devaient s'organiser et se tenir prêtes conformément aux ordres du 17 de ce mois, sont maintenant requis.

Des renforts immédiats doivent se rendre sur le théâtre de la guerre, en Floride.

En conséquence, les compagnies de volontaires, qui se sont organisées à cet effet, et tous les individus qui désirent prendre du service, se rendront aux casernes des troupes des Etats-Unis à la Nouvelle-Orléans, à onze heures du matin, mercredi, 3me. jour du mois de février prochain, pour être passés en revue et admis au service des Etats Unis, pour une espace de temps qui n'excédera par trois mois.

Des armes, équipemens et équipages de camp leur seront alors fournis.

Cependant ceux qui désirent s'offrir en qualité de volontaires, trouveront à s'enrôler et recevront tous les renseignemens nécessaires, au bureau de l'adjudant-général, situé dans l'aile gauche de la maison d'Etat, à la Nouvelle-Orléans.

Chaque jour nous apporte des nouvelles plus désastreuses de nos concitoyens en Floride. Tout le pays est ravagé. Un détachement tout entier des troupes qui se rassemblaient pour sa défense, a été détruit; un autre corps, après avoir repoussé l'ennemi dans un combat acharné, reste, par la perte considérable qu'il a essuyée et le départ des troupes de milice qui étaient venues le renforcer, presque hors d'état de se défendre; un troisième a été enveloppé par les sauvages et ne pouvant recevoir de secours, se trouve en quelque sorte en leur pouvoir, s'il n'est immédiatement secouru par mer.

Dans ces circonstances critiques, l'autorité en appelle au patriotisme et à la générosité des citoyens de la Louisiane, auprès desquels un pareil appel n'a jamais été fait en vain. Le sera-t-il aujourd'hui? Non, le zèle et la promptitude que les enfans de la Louisiane mettront à prendre les armes pour voler au secours de leurs concitoyens et porter la mort parmi les sauvages montrera qu'ils n'ont pas dégénéré.

Par ordre du commandant en chef.
PERSIFOR F. SMITH,
22 janv—10 adjudant et inspecteur général.

Avis de la Mairie.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.—Conseil de Ville.—Séance du 15 juin 1835.—Résolu que le maire est et demeure autorisé à donner avis public, pendant six mois, dans les deux langues française et anglaise à la Nouvelle Orléans, et dans la langue anglaise dans une des gazettes de New-York, de Boston et de Philadelphie, à l'effet d'inviter des propositions pour le pavage de cent mille yards carrées en pierres taillées; ces pierres devant être oblongues carrées des dimensions suivantes: seize pouces de longueur, douze pouces de largeur, et pas moins de douze pouces d'épaisseur. Tous les matériaux devront être fournis par les contractants
(Signé) JN. CULBERTSON, recorder.
Approuvé le 20 juin 1835.
(Signé) D. PRIEUR, maire.

Conformément à la résolution ci-dessus, il sera reçu au bureau de la mairie, pendant l'espace de six mois, à compter de la date du présent avis, des propositions cachetées pour l'entreprise de cent mille yardes carrées de pavage dans la ville de la Nouvelle Orléans, en pierres en tout semblables à celles qui sont indiquées dans la résolution précitée, et aux mêmes conditions qui sont indiquées.
Nouvelle-Orléans, le 4 août 1835.
5 août—6m D. PRIEUR, maire.

A Louer.—Une maison à étage et ses dépendances, située rue St. Claude, entre Ursulines et St. Philippe, cette maison est bien distribuée et peut loger une nombreuse famille. Il se trouve sur le devant de la maison un parterre.
Pour les conditions s'adresser à M. Eugène Macarty, encoignure des rues du Quartier et Dauphine.
20 jan—15

A LOUER—A partir du premier Juin prochain, la MAISON ET LES MAGASINS présentement occupés par Mr. Petitpain. située à l'encoignure des rues Chartres et Toulouse. S'adresser à
R. L. BERNARD,
15 janv—6,3ps rue Conti, No. 54.

Magasin à Louer—Au coin des rues Poydras et St. Charles, près du Théâtre de M. Caldwell. Ce magasin est très convenable pour un confiseur ou un marchand de soieries ou détail.
L'intention du propriétaire est de ne pas le louer pour y tenir une épicerie.
Aussi à Louer, dans la même maison, 2 jolies chambres bien meublées et une écurie pour 4 chevaux.
25 janv—☞

A Louer—Le magasin situé rue du Camp, vis à vis les bains de la Nouvelle Arcade.
S'adresser au bureau des billets du Théâtre St. Charles. 28 déc

A LOUER—Pour le premier novembre prochain, la maison, rue de Chartres près de la Bourse, occupée par M. Blanchard. S'adresser à (8 oct—☞ B. MARIGNY.

A VENDRE.—Plusieurs maisons situées dans la rue de Chartres. S'adresser à
11 nov B MARIGNY.

A LOUER—Pour le 1er. Février prochain—Une Maison rue des Grands Hommes, No. 8, près de l'Esplanade. S'adresser à
15 janv R. BRUGIER.

A Louer pour prendre possession de suite.—Une maison à étage située rue des Remparts, entre les rues Ursulines et Hôpital. S'adresser à M. J. J. Mercier, rues des Remparts, encoignure Ursulines, ou rue Royale, no 172. 27 jan—6

CHAPEAUX—Le soussigné prévient ses amis et le public en général qu'il a reçu par de récens arrivages, de la manufacture de John Hunt & Co, de New-Haven, un assortiment complet de chapeaux faits pour ce marché et le pays environnant, composé de chapeaux de soie, de castor gris et noirs, de loutre, et différents autres qualités, à des prix modérés.
Les négocians résidant à la campagne sont invités à venir voir et à faire leurs achats. Le soussigné désirant réaliser cette partie de marchandises, les vendra à très bas prix, à des conditions favorables.
A. DURBAN,
Rue Royale, une porte après le coin de la rue Saint Louis. 28 jan—6

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes, savoir:
200 barriques vin de diverses qualités; 500 caisses vin rouge, médoc, St. Julien et Lafitte; 200 caisses vin blanc, barsac et sauterne; 60 barils vin blanc; 330 caisses vin de Rousillon: 200 caisses vin de Porto.
Tous les objets ci-dessus ayant droit au drawback.
Aussi; 100 barils eau-de-vie américaine, 4me. preuve; 20 pipes et 45 barils huile de sperme pressée en hiver; 100 sacs poivre; 100 caisses amidon; 5 caisses indigo du bangal; 5 caisses papier à écolier; 5 caisses à lettres; 25 caisses moutarde anglaise; 12 caisses canelle; 200 paquets dito; 125 sacs café de la Havane; 100 milliers cigarres de diverses qualités.
LEGENDRE & SAMORY,
29 jan no.47, rue Toulouse.

PECHES DU NORD GREFFES.
Le soussigné vient de recevoir par le navire paquebot Archer, directement de Philadelphie, et court passage, un petit assortiment, de choix en Pêches Greffés à quitte noyau et autres qualités. Les personnes qui désirent en obtenir feront bien de s'en procurer immédiatement. Ils sont tous en excellent état et la saison est très favorable pour les transplanter.
☞Il ne reste plus à vendre que quelques paquets de ces pêches.
Vendus à bon marché et en détail. S'adresser à
WILLIAM SMITH,
Magasin de graines, no. 85, rue de la Douane.
☞Un très grand et superbe assortiment de graines de jardinage de toutes espèces reçues par les derniers arrivages de New-York et de Philadelphie. 28 jan

Pommes de Terre d'Irlande—En mannes et à vendre à bord de la barque Cambrian, capitaine Gowan, venant directement d'Irlande. S'adresser vis à vis le poteau 5 1 fev

AVIS—Le soussigné vient de recevoir un grand assortiment de chapeaux français et américains, qu'il offre à vendre en gros et en détail à son magasin, rue de Chartres, no. 166, entre Toulouse et Jefferson. 11 jan—d PAUL DELBRY.

BANQUE DU GAZ—15 janvier 1836—Cette banque achète des lettres de change sur le Nord, au taux suivant:
Effets à 4 mois de vue, à 2½ pour cent d'escompte.
Dito à 60 jours de vue, à 1 pour cent d'escompte.
16 jan—☞ P. BACON, caissier.

Banque du Gaz de la Nlle.-Orléans. 11 Janvier 1836.
CETTE institution achète des lettres de change sur les villes du nord au taux établi par l'agent de la branche banque des Etats-Unis. P. BACOT,
11jan☞ caissier

$3,000 DE RECOMPENSE.

UNE récompense de trois mille piastres, ainsi que tous les frais raisonnables seront payés par la Banque de l'Union de la Louisiane, pour l'arrestation et l'emprisonnement à la geôle de la Nouvelle-Orléans, de DUDLEY W. BABCOCK, ex-caissier de la branche de cette banque à Clinton, et qui a pris la fuite avec des fonds de cette institution montant à environ $60,000.
BABCOCK, natif de Rhode Island, est d'une taille d'environ 5 pieds 6 ou 8 pouces, d'une apparence et d'une complexion faible et maladive. Il a les cheveux noirs, de grands yeux noirs, le front élevé et le nez très proéminent. J. B. PERRAULT,
Caissier de la Banque de l'Union de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1835. 2 nov—☞

A VENDRE—Une Habitation de grande valeur propre à la culture de la canne, et susceptible d'un très grand revenu journalier en laitage, légumes, bois et fourrages, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située à environ trois lieues audessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, et du même bord, bornée dans sa partie supérieure, par l'habitation D'aquin; et dans sa partie inférieure par l'habitation de M. Budger Fortier, mesurant vingt deux arpents de face au fleuve, dont deux arpents s'étendent jusqu'au lac Pontchartrain, et les vingt autres ont une profondeur de quarante arpents.
Le chemin à coulisses de Carrollton qui arrive à quelques arpents de l'habitation et un chemin qui passant par la métairie raccourcit la route de l'habitation à la ville de près de trois quarts de lieue, offre des moyens de transport faciles et à peu de frais en tout temps.
Les améliorations consistent en un beau canal qui va jusqu'au lac Pontchartrain et qui sert d'égout à l'habitation, en deux maisons de maître, une sucrerie et purgerie en briques avec une belle machine à vapeur, des écuries, cases à nègres et plusieurs autres bâtisses.
Les personnes qui désireraient acheter sont invitées à aller prendre connaissance des localités.
Pour les termes et conditions, s'adresser rue Toulouse no. 57. 27 jan—6

LETTRES de Change sur New-York, à vendre au pair
26 janv Wm. BRYAN.

KIRSH & Absynthe, venant directement de la Suisse, à vendre par
26 janv Fs. PERRET & GALLY.

VOLONTAIRES POUR LA FLORIDE.

L'ON demande immédiatement des volontaires pour Tampa Bay, dans la Floride, auxquels on donnera une gratification de TRENTE PIASTRES.

Le général P. F. Smith, a volontairement offert ses services.

S'adresser au rendez-vous, depuis 8 heures A. M. jusqu'à 6 heures P. M. chez M. Charles Dimond, vis-a-vis le marché du faubourg Ste. Marie et au Café du Soleil Levant, rue de la Levée, vis-à-vis la Douane, ou tous les détails du service seront exposés, et la solde établi. Par ordre du comité de la Floride.
25 jan—☞

GRAINES DE JARDINAGE.—Le soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il vient de transporter son magasin de graines dans la rue Conti, no. 48, entre Chartres et Royale, et qu'il tiendra constamment un assortiment de graines fraîches qui conviennent le mieux pour le pays et vendra aux prix les plus modérés.
26 janv—10 R. BEAUVAIS.

A VENDRE.—Une propriété située au Bayou, vis à vis la propriété Castanedo, mesurant 150 pieds de face audit chemin sur 300 pieds de profondeur et face au chemin de la terre haute. Si cette propriété n'était pas vendue à l'amiable avant le samedi, 20 février prochain, elle serait alors divisée en terrains d'après le plan de M. Louis Bringier, déposé au greffe de M. Hugues Pedesclaux, notaire, et serait offerte en vente publique ledit jour à midi, par MM. Tricou, Domingon & Canonge, dans ce dernier cas les actes se passeraient chez M Pedesclaux, aux frais des acquéreurs. Pour plus amples renseignemens, s'adresser à
26 janv☞ M. FAUCHE COUGOT.

CHIEN égaré ou volé.—Du no. 97, rue St. Charles, samedi soir, un petit chien terrier noir, gris et bien fait. Il répond au nom de Jack.
AUSSI—Il y a environ un mois, un gros chien noir de Terre Neuve, nommé Tiger, il a quelques poils blancs à la poitrine. Dix piastres de récompense seront payées à quiconque ramènera un de ces chiens, ou vingt piastres pour les deux. 19 Jan—6

AVIS—Les personnes qui peuvent devoir à la succession de feu Patrick McCarthy, de cette ville, sont prévenues que le soussigné a pris des lettres d'administration comme exécuteur testamentaire; en conséquence il invite tous ceux qui doivent à la dite succession à venir régler leurs comptes, ainsi que tous ceux qui peuvent avoir quelques réclamations à les présenter immédiatement A. G. WILSON.
21 jan—18 no. 21, rue Baronne.

$3,000 DE RECOMPENSE,

SERONT données à celui qui fera connaître au soussigné la personne qui dans la journée du 27 du courant, entre 3 et 4 heures, pendant le dîner, s'est introduite dans sa chambre, rue Ste. Anne, No. 143, et qui après avoir défoncé son bureau, sa malle et son armoire, en a enlevé un portefeuille en maroquin contenant ce qui suit:
Douze mille piastres en billets de la Banque de l'Etat de $500 chaque.
Dix mille piastres en billets de la Banque de l'Association Consolidée de $500 chaque.
Trois mille cent piastres en billets de la Banque de l'Union, trois de $1000, un de $100.
Deux mille cent vingt six piastres trente sept cents montant d'un check de la Banque des Etats-Unis de la Mobile sur la Banque des Etats Unis de cette ville, payable à mon ordre et non endossé.
Un billet tiré par A. Chopard, à mon ordre, payable le 10 Janvier prochain, de $370 46.
Un billet tiré par Brigot à mon ordre, payable le 1er. Mars prochain de $104 11
Un billet tiré par J. Aleix. à mon ordre, payable le 17 Mars prochain, de $260 87.
Un billet tiré par Mme. Dupéru, à mon ordre, payable le 23 Mars prochain, de $825 57.
Un billet tiré par Brisset & Boulard, à mon ordre, payable le 5 Mars prochain, de $794 96.
Un billet tiré par Duchaine, à mon ordre, payable le 9 Février prochain, de $114 52.
Un billet tiré par Durand & Delhoste, à mon ordre, payable le 4 Mars prochain, de $76.50.
Un billet tiré par N. Rousseau, à mon ordre, échu depuis le 23 Octobre dernier, de $469.82.
Un billet tiré du même, à mon ordre, échu le 18 courant, de $363 02.
Un billet tiré par Anglaire, à mon ordre, payable le 5 Février prochain de $154 93.
Un billet tiré par M. Jacobs, endossé par Tricou, Domingon et Canonge, payable le 10 Mars prochain de $362 17.
Plus—Environ $60 en billets de 10, qui se trouvaient dans le bureau.
Une montre qui était sur la cheminée; cette montre est en or, à répétition, vieille, boîtier et tour à cottes, cadran blanc, très large; sans chaîne ni clé, sonnerie dérangée.
Plus, dans le portefeuille plusieurs lettres, comptes et billets acquittés.
30 déc—☞ P. PASSEBON.

AVIS—Messrs. MICHEL & Co. restaurateurs rue d'Orléans, et face du Théâtre, maison connue sous le nom de restaurant de Lafaye, ont l'honneur de prévenir leurs amis et les habitants de cette ville, que d'après les nouvelles réparations faites dans cette maison, ils sont à la portée d'offrir tout ce que l'on peut désirer dans leur restaurant, avec propreté, exactitude et bonté. Ils ont des chambres particulières pour des repas et sociétés privées, une superbe salle pour une table d'hôte de pension particulière, une autre pour des repas privés de société, le tout très indépendant. Ils osent espérer que tous ceux qui leur feront l'honneur de visiter leur établissement seront satisfaits dans tous leurs désirs; ils se chargeront également des repas de corps, de festins, soirées, de desserts, banquets etc, tout ce qu'on pourrait désirer en ville.
Ils se chargeront aussi de 2 ou 3 apprentis.
5 jan—30,3ps.

AVIS—M. E. B. DONNELLY a l'honneur de remercier le public ainsi que les docteurs en médecine de cette ville du patronage libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour. Il continue à saigner, ventouser et appliquer les sangsues, et espère que son assiduité, ses attentions et la modération de ses prix lui assureront la continuation de la confiance publique. Il prend la liberté de s'en rapporter au témoignage de la faculté de médecine de la Louisiane, ainsi que des chirurgiens et opérateurs dont il a l'honneur d'être connu.
S'adresser au no. 2, rue Bourbon, une porte après la rue du Canal. 21 jan—☞

CINQUANTE PIASTRES de récompense.—Parti marron de l'habitation des soussignés depuis le 17 ou le 18 du mois de mai dernier, le mulâtre nommé Moses, âgé d'environ 24 à 25 ans, taille de 5 pieds 7 à 8 pouces, il parle le français et l'anglais, belle figure, bien corporé, il marche les pieds en dehors, et a de très grosses chevilles le dit mulâtre est cigarier de son état.
La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque l'arrêtera et le logera dans une des geoles de cet Etat. ALPHONSE PERRET & FRERES.
28 jan—6

10 piastres de Récompense—Seront données pour la négresse THEMA, partie marronne de l'habitation de Mr. Jh Verloin, le 19 de ce mois. Elle est d'une taille ordinaire, elle est très fluette, la figure rouge et longue, les dents supérieures toutes cassées. Cette négresse est encore très avancée. Il serait probable qu'elle se trouve dans le chemin du Bayou, ou sur la Levée, comme revendeuse de café. Elle appartenait ci-devant à M. Weres. 26 jan— R. R. BRANDON.

IL a été logé dans la geole de la paroisse Jefferson, les esclaves suivans:
TOM, appartenant à Mr. Bosse; SALLY appartenant à Mr. Smart; Phanor, nègre appartenant à Mr Jones; Hannah, négresse appartenant à Mr. William. Les propriétaires sont priés de les réclamer en se conformant à la loi.
15 janv J. CHARBONNET, shériff

Dix piastres de Récompense—S'est absentée le 4 du courant, la mulâtresse MARY, âgée d'environ vingt trois ans, taille de 5 pieds 5 pouces, bien constituée, figure longue, nez un peu aquilin, ayant une dent de devant gâtée, les cheveux coupés très près; elle se tient habituellement au débarquement des bateaux à vapeur, et se trouve souvent avec deux femmes de couleur nommées Cidalise et Magdeleine, demeurant rue Gravier. La récompense susdite sera donnée à celui qui la ramènera à sa maîtresse, encoignure Dumaine et Bourgogne, ou la logera à la geole.
Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.
6 janv—☞

AVIS—Le soussigné a l'honneur d'apprendre aux Messieurs et dames de la Nouvelle-Orléans qu'il vient d'arriver de Paris et dernièrement de Charleston, et qu'il offre ses services pour extraire les Cors aux pieds, et les ongles qui rentrent dans la chair, sans la moindre douleur. Il peut produire une quantité de certificats des personnes les plus respectables de Charleston et d'Augusta, qui témoigneront des succès qu'il a obtenu dans sa pratique.
Sa demeure est à l'Hôtel des étrangers, où il restera pendant tout cet hyver, et où on peut le consulter tous les matins. M. COHEN.
Les Dames et Messieurs qui daigneront l'honorer de leur confiance, sont priés de laisser leurs adresses et l'heure à laquelle ils désirent être visités.
18 déc—20,3ps

ECOLE Nouvelle de Dessin et de Peinture—M. BIERNACKI, artiste étranger, vient d'ouvrir une école de dessin et de peinture, où par un nouveau mode d'enseignement, il mettra en quelques leçons ses élèves à même de pouvoir dessiner le portrait d'après nature avec autant de ressemblance que le ferait un élève qui aurait étudié la peinture pendant plusieurs années.
M. Biernacki enseignera aussi par un procédé nouveau et en peu de leçons à dessiner d'après nature le paysage, l'académie et le buste. Dans le même cours, espace de temps, il peut enseigner à peindre à l'huile les fruits et les fleurs.
M. Biernacki invite ceux qui désireraient prendre des leçons ainsi que le public en général à venir visiter son atelier, à l'encoignure des rues de Chartres et Toulouse, où chacun pourra se convaincre de l'excellence de sa méthode. Il se chargerait aussi de donner des leçons particulières si plusieurs élèves se réunissaient pour former une classe. 28 janv—6

LE soussigné vient de recevoir par les navires Yazoo, Saratoga et Edward Bonafee, et offre à vendre un superbe assortiment de bijouteries, consistant en boucles d'oreilles, chaines, épinglettes, ainsi que des pistolets de poches etc. LOUIS MUH,
28 jan—1 no. 113, rue de Chartres.

Bureau de l'Association Consolidée—14 Janvier 1836—Cette banque tire sur l'Angleterre sur New-York.
14Janv A. MILTENBERGER, caissier.

Pamphlet sur la banque de crédit mutuel—On trouvera cette brochure, avec son introduction et des réflexions de l'auteur, chez
GASTON BRUSLE, libraire,
20 jan—3 encoignure des rues de Chartres et Conti.

BINOCHE FRERES préviennent les dames et le public de la Nouvelle Orléans, qu'ils détailleront cette semaine plusieurs caisses de nouveautés telles que soieries, lingeries, pellerines en velour et satin, garnies de dentelle et blondes: et autres articles qu'ils viennent de recevoir par le Marengo.
28 déc—d no. 12, rue Royale, près la rue St. Louis

FRAMBOISE—20 barils en bon état, en débarquement du brick Opelousas, et à vendre par
HARROD & QUARLES,
15 janv 24, rue de la Douane.

... David Fell & Co. contre Cook & Schoyer—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu dans la rue Tchoupitoulas, au magasin de M. L. Millaudon, dans cette ville, le jeudi 11 février prochain, à midi.
... caisses de papeterie et livres, consistant en livres blancs, papier à lettre de couleur, livres blancs reliés, livres blancs avec demi reliûre, livres blancs de poche, memorandum, etc., saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant. FRED. BUISSON, shérif.
26 jan

COUR DE PAROISSE—Robert Layton et D. Brook contre John W. Bingey—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, à une heure de relevée, Lundi 15 février prochain.
Sept lots de terre situés au faubourg Pontchartrain, de cette ville, c'est à dire, cinq lots désignés sur le plan du dit faubourg, déposé dans le temps chez H. Lavergne, alors notaire public, par les nos. 36, 37, 38, 39 et 40, fesant face au chemin du Bayou, deux autres lots désignés sur le dit plan par les nos. 35 et 41 fesant également face au chemin du Bayou, avec les améliorations qui s'y trouvent. Conditions comptant
11 jan FRED. BUISSON, shérif.

Philippe Guesnon contre J. L. Prévost.
COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en cette ville, le lundi, 8 février prochain, à une heure de relevée,
La moitié indivise de deux lots de terre situés dans le faubourg Marigny, désignés par les nos. 350 et 351, sur le plan du dit faubourg, déposé en l'étude de Wm. Christy, notaire public, comme suit:
Le lot no. 350, mesurant 60 pieds de face à la rue des Bons Enfans, sur 120 pieds de profondeur, (mesure française.)
Le lot no. 351, formant l'encoignure des rues des Bons Enfans et des Poëtes, et mesurant 60 pieds de face à la rue des Bons Enfans, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue des Poëtes, (mesure française) saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions · Comptant.
6jan F. BUISSON, shériff.

COUR DE PAROISSE—Chs. Guesnon et A B. Courcelle contre A. T. Wood.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, Vendredi 26 février prochain, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie et de vente.
Quatre lots de terre situés au faubourg Marigny, en cette ville, désignés par les nos. 4, 5, 7 et 8, sur un plan dressé par Joseph Pilié, le 24 octobre 1834. Les dits lots ayant mesure américaine, savoir: lot no. 4, qui forme l'encoignure des rues Casacalvo et des Poëtes, 26 pieds de face à la premiere rue, sur 107 pieds de profondeur et face à la dernière.
Le lot no. 5, touchant le précédent, 26 pieds de face à la rue Casacalvo, sur 107 pieds de profondeur.
Le lot no. 7, 20 pieds 7 pouces de face à la rue Casacalvo, et 107 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du no. 6, 113 pieds 1 pouce sur la ligne qui fait face à la rue d'Enghien et 57 pieds 2 pouces et 4 lignes dans le fond.
Le lot no. 8, 31 pieds 8 pouces de face à la rue des Poëtes, 135 pieds 2 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot no. 9, et 33 pieds 10 pouces de face à la rue d'Enghein, saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: $1975, avec les intérêts et les frais comptant, l'acquéreur devra se charger du paiement de quatre billets comme suit: deux billets payables le 30 juin 1836, chacun de la somme de $493 75, deux autres payables le 30 décembre 1836, également de $494 75 cents chacun. la balance s'il y en a une payable comptant. (23 jan) FRED. BUISSON, shérif.

Jno. W. Swain vs. James G. Bell.
Dans la Cour de District—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le jeudi, 25 février 1836, à une heure de relevée.
Un certain Lot de Terre situé rue Carondelet, entre les rues Julie et St. Joseph, mesurant trente deux pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Carondelet, sur 158 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété du dit Swain, et 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur l'autre côté: à cette profondeur la ligne ferme et se prolonge jusqu'à une allée de 25 pieds. Sur laquelle le dit terrain mesure seize pieds 4 pouces et 2 lignes. Ainsi qu'il appert en se référant au plan déposé dans l'étude de Wm. Boswell, notaire public, devant qui l'acte de vente par Swain à Bell a été passé le 1er. décembre 1831, ensemble tout les édifices et améliorations qui s'y trouvent. Conditions: comptant.
23 janv F. BUISSON, shériff.

James Armor vs. J. H. Caldwell.
COUR DE DISTRICT—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu, du consentement des parties, le jeudi, 18 février prochain, à une heure de relevée, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en cette ville,
Cinq lots de terre situés dans l'ilet formé par les rues des Magasins, Constance, Lacourse et Orange, au faubourg Annonciation, et désignés par les numéros 9, 10, 11, 12 et 13, sur un plan dressé par Benjamin Buisson, le 7 Décembre 1832.
Les nos. 9, 10 et 11, mesurent chacun 27 pieds de face à la rue des Magasins, sur 100 pieds de profondeur, entre deux lignes paralelles.
Le no 12, forme l'encoignure des rues Magasins et Orange, et mesure 26 pieds de face à la première, sur 100 pieds de face à la dernière.
Le no. 13, touchant d'un côté aux terrains ci-dessus décrits, mesure 20 pieds de face à la rue Orange, sur 107 pieds de profondeur, entre deux lignes paralelles.
Les dits lots font partie de l'ilet acquis par le demandeur. Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions de la vente: $1300 comptant, et la balance s'il y en a payable à un et deux ans, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
18 janv FRED. BUISSON, shériff.

COUR DE PREUVES.—Antoine Foucher, ar. contre les héritiers de son épouse défunte, pour un partage.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé, il sera vendu le lundi 8 février prochain, à 4 heures de relevée, à la maison ci-devant occupée par le demandeur, située en face de la rue d'Annonciation entre les rues Barthelemi et Duplantier, en cette ville,
Divers meubles appartenant à la communauté qui existait entre le demandeur et sa défunte épouse. Conditions comptant.
24 janv FRED. BUISSON, Shérif.

Elizabeth Hermina, Mechia St. Martin contre Baptiste Wiltz son mari.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la ville et Paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le quinze de février prochain, à midi, à la Cour de Paroisse de Jefferson, la propriété ci-après décrite, savoir:
Un lot de terre situé dans la Paroisse de Jefferson, dans le faubourg des Religieuses, désigné par le no. 15, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 17 février 1823, et déposé en l'étude de William Christy, notaire public, à la Nouvelle-Orléans: le dit lot est situé à l'encoignure de la rue Elizabeth et la Chaine de Ste. Marie, faubourg des Religieuses saisi dans l'affaire ci-dessus pour payer et satisfaire la demande du plaintif étant la somme de $7,762 32 cents, avec intérêt et les frais de procès.
Conditions: comptant.
J. CHARBONNET, Jr. shérif.
Paroisse de Jefferson, 16 janvier 1836. [19 jan

Thompson & Grant contre W. C. Brawer & autre.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, le quinze de février prochain, 1836, à la Cour de Paroisse dans et pour la Paroisse de Jefferson, à 1 heure de l'après-midi, la propriété ci-après décrite, savoir:
Un lot de terre situé dans le faubourg Livaudais, dans l'islet no. 61, le dit lot mesure 75 pieds de face sur la rue Live Oak, sur 120 pieds de profondeur, saisi dans l'affaire ci-dessus, pour payer et satisfaire la demande du plaintif, intérêt et frais.
Conditions: comptant.
J. CHARBONNET, Jr. shérif.
Paroisse de Jefferson, le 16 janvier 1836. [19 jan

Pierre Caillou contre, Eugène Grellier.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la ville et paroisse de Jefferson, j'exposerai en vente publique, le quinze de février prochain, à 2 heures de l'après-midi, à la Cour de Paroisse dans et pour la dite paroisse, la propriété ci-après décrite, savoir:
Deux lots de terre situés dans le faubourg Bouligny dans l'islet no. 7, les dits lots sont désignés par les nos. 2 et 3, suivant un plan fait par C. F. Zimpel, député voyer, le —— mars, 1834, et déposé en l'étude de Louis T. Caire, notaire public, en la Nouvelle-Orléans, saisi dans l'affaire ci-dessus pour payer et satisfaire la demande du plaintif, intérêt et frais.
Conditions de la vente: l'acquéreur se chargera du paiement en maturité de huit certains billets tirés par Eugène Grellier, à l'ordre de Louis Bouligny et tous datés du 7 avril 1834, savoir: un de la somme de $16 81 cts., payables 2 ans après la date; un de la somme de $17 71 cts., payable 3 ans après la date; un de la somme de $18 61 cts., payable en 4 ans après la date; un de la somme de $19 51 cts. payable 5 ans après la date; un de la somme de $20 41 cts., payable 6 ans après la date; un de la somme de $21 31 cts., payable 7 ans après la date; un de la somme de $22 21 cts., payable 8 ans après la date; et le dernier de la somme de $23 11 cts., payable 9 ans après la date, et la balance comptant.
JACQUES CHARBONNET, Jr. shérif.
Paroisse de Jefferson, le 16 janvier 1836. [19 jan

COUR DES PREUVES.—Paroisse de Jefferson—Lundi le vingt-deux février prochain, à midi, conformément à un décret de la Cour des Preuves dans la paroisse de Jefferson, je procéderai à vendre à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite, formant partie de la succession de Pierre Ambroise Cuvillier, décédé, savoir:
Un lot de terre situé au faubourg Plaisance, en cette Paroisse, à un mille et demi environ, audessus de la Nouvelle-Orléans, et désigné sur le plan du dit faubourg, comme le lot no. 41, mesurant 180 pieds de face, sur 340 de profondeur.
Conditions; Le prix de l'adjudication sera payable en deux échéances égales l'un à 1 an et l'autre à 2 ans, du jour de la vente.
L'acquéreur devra fournir ses billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement
21 jan F. DUGUE, juge.

Paroisse de Jefferson—Cour de Preuves—En vertu d'un ordre du juge de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse de Jefferson, sous la date du 20 janvier courant.
Il sera vendu par le soussigné, juge de la paroisse, exerçant d'office les fonctions d'encanteur public dans et pour la dite paroisse, à la Bourse de Hewlett, à la Nouvelle Orléans, Lundi, 29 Février prochain, à midi, les esclaves ci-dessus mentionnés, appartenant à la succession de Nathaniel Chamberlain.
Maria, négresse âgée d'environ 51 ans.
Edith, do do do 31 ans.
Suzane. do do do 25 ans.
Rachel, do do do 20 ans.
Louis, griffe, d'environ do 36 ans.
Sylvia, sa femme âgée d'environ 36 ans, et ses trois enfans, Jackson d'environ 9 ans; Willis, d'environ six ans, et Burrell d'environ 3 ans.
Conditions de la vente: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des exécuteurs testamentaires avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
26 janv F. DUGUE, juge.

GARDES D'ORLEANS—Attention!!!—Les deux compagnies prendront les armes Dimanche prochain, 7 février, à 9 heures précises du matin; équipement complet, tenue d'hiver.
Par ordre du capitaine.
1er. fév.—6 G. CRUZAT—sergent major.

Les Chasseurs à cheval et les Gardes d'Orléans sont prévenus de venir prendre leurs billets pour le bal militaire qui aura lieu le 12 de ce mois. Le comité d'invitations se tiendra dans la Salle d'Orléans tous les jours de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, à commencer de jeudi à mardi prochain. 1er. fév.

Banque de Carrollton, N. Orléans, 1er fév.
L'Election qui a eu lieu le 4 janvier pour les directeurs de cette institution, les personnes dont les noms suivent ont été élues:
D F Burthe, James Grimshaw,
L Millaudon, Thomas Dixon
H C Cruger L F Herman
J Kohn J Chalaron
Placide Forstall J Parker
H G Smith G O Hall.
A une assemblée des directeurs tenue aujourd'hui M. D F Burthe a été élu président à l'unanimité.
3 fev JOHN NICHOLSON, caissier.

Compagnie de Navigation d'Orléans. Nlle.-Orléans, 2 Fev. 1836.
L'ELECTION annuelle des Directeurs qui a eu lieu le 1er. Fevrier, M. Lucien Hermann a été élu Directeur et les personnes dont les noms suivent ont été réélues à l'unanimité, pour remplir les fonctions de Directeur pendant la présente année.
Lt. Millaudon, A. Schreiber.
J. H. Holland, H. V. Baxter.
A. Hennen, Tide. Montreuil.
Fred. Frey, W. F. C. Duplessis.
La. Bruguierres, E. Blanc.
Ant. Lozes.
3 fev Sam. MORGAN, secrétaire.

Banque des Artisans et Commerçans. Nelle.-Orléans, 1er. Fev. 1836.
A UNE élection qui a eu lieu le 4 du courant, pour nommer les Directeurs de cette Institution, les personnes suivantes ont été élues:
James Hopkins, Sam. Stewart.
M. Canuon, H. D. Richardson.
N. Sinnott, Martin Gordon, Jr.
Geo. Morgan, J. C. Harrison.
Benj. Levy, H. L. Bennett.
Geo. Buchanan.
Et à une assemblée tenue aujourd'hui par la Direction, M. James Hopkins a été unanimement réélu président.
2 fev—6 Sam. C. BELL, caissier.

Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton—En outre des voyages réguliers sur ce chemin à coulisses un char attelé de chevaux partira de Carrollton à midi et y retournera, partant de la Nouvelle-Orléans à 1 heure après-midi.
Les passagers des chars attelés de chevaux peuvent prendre leurs places au coin des rues Canal et Baronne. Par ordre. CZARNOWSKI,
3 fev surintendant.

Banque de Carrollton.
CETTE Institution fournit des Traites sur le Nord
3 fév Jn. NICHOLSON, caissier.

Demande—On désire acheter des actions de la Banque des Citoyens; de la Banque d'Etat de la Louisiane; et de la compagnie du Chemin à Coulisses de Pontchartrain.
8 fev Ed. GOTTSCHALK, courtier.

Demande—On désire acheter une négresse qui soit excellente cuisinière; on préférerait une femme d'un certain âge. S'adresser à
2 fev Ed. GOTTSCHALK, courtier.

Marchandises Sèches.—Reçu par les soussignés et à vendre avec le privilège du drawback:
Toiles de 36 pouces pour chemises, imperiales et mantas; do de 38 et 40 pouces; batiste 6-4; calicots de fantaisie et de différens dessins; schalls de coton teints et à bordures, de 8-4; mouchoirs de coton rouges et imprimés; velours, satins, guingans, d'aps et casimirs; flanelle rouge et blanche, imprimée; lastings; toile d'Irlande 5-4 pour chemises; chapeaux d'hommes noirs et gris, chapeaux de paille de Berlin, &c.
Reçu du Nord et de l'Est, calicots écrus ou mattas pour draps de lit; mousseline batiste de 6-4; tissus de laine et draps, à vendre par
3 fev HARRISON, BROWN & Co. 47 Bienville.

A Vendre—Un terrain situé dans la rue Amour, près de l'encoignure de la rue St. Ferdinand, mesurant 79 pieds de face, sur 159 pieds de profondeur, avec une maison en bois, composé de 4 appartements, d'une bonne cuisine, chambre à domestiques, etc.
JOHN KILSHAW, Jr.
Chez lequel on trouvera aussi à vendre une quantité de pierres de Yorkshire, pour dallage, etc.
19 jan☞ no. 30, rue Bienville.

TRAITES sur Londres à vendre par
20janv KHON, DARON & Co.

Traites sur Paris et Londres, à vendre par
20 nov—3 KOHN, DARON & Co.

TRAITES sur Philadephie à vendre par
11 jan—☞ M. DE LIZARDI & Co.

MARCHANDISES AU DRAWBACK.—
10 caisses indiennes françaises,
12 dito jaconet assortie,
5 dito manns,
2 dito mantelles espagnoles,
6 malles souliers satin formes espagnoles,
10 caisses chemises assorties pour homme.
Mme E. LEFEBVRE,
déc encoignure Chartres et Conti.

FROMAGE—53 barils Fromage de première qualité, récemment reçus et à vendre par
14 janv Jno. A. PECK, 29, rue Bienville.

Sucre de la Havane—150 caisses Sucre blanc et brun de la Havane, à vendre par
12 janv C. WORSLEY, 10, rue Gravier.

Sucre de la Havane, Café, &c—A vendre par le soussigné, au débarquement du brick Rosier: 259 caisses sucre de la Havane; 170 sacs café do.
12 janv R. GRONING & Co.

EN débarquement du brick Borodino, venant du Hâvre, et à vendre par le soussigné, les articles suivants, véritable remède de Le Roy, préparé par Lequoy Cottin, de l'élixir tonique anti-glaireux du docteur Guillié, des brosses à dents très fines, des peaux blanches dito et une grande quantité de flacons bouchés à l'Emeri, de toutes grandeurs.
A. A. PEYCHAUD,
11 jan rue Royale, no. 123.

Fromages Allemands—Tête de mort, en caisses de 24 chaque, arrivant d'Amsterdam, en magasin et à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER,
28 jan 45, rue Bienville

ON a besoin de 25 Musiciens additionnels pour le GRAND OPERA ITALIEN; également de plusieurs Choristes tant hommes que femmes. S'adresser à James G. MAEDER
1 fev—3 au Théâtre.

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants, reçus par le Mississipi:
Bas coton blanc anglais; do. do. noir do;
Ditto soie noire superfins; do. filoselle do;
Ditto fil d'Ecosse, et imitation fil d'Ecosse;
Gros de Berlin noir; Taffetas d'Italie doubles;
Gros de cour broché: Alepine fine;
Bobinet figuré superfin; Gants à jours;
Mouchoir soie en couleur &c.
Aussi, un petit assortiment de Parfumeries.
J. C. BAJOLIERE & Co,
1 fev—4 rue Bourbon, no. 235.

VINS & EAU-DE-VIE.—A vendre, par le soussigné, en débarquement du navire Ciro, de Bordeaux:
140 barriques vin de Bordeaux, St. Emilion, St. Julien, Château-Margaux, Haut-Brion et Larose.
60 barriques vin blanc, Graves, Barsac et Sauterne.
50 barriques vinaigre blanc.
4 demi-pipes et quarts de pipes eau de vie de Pelvoisin et de Dupay.
50 caisses véritable Château Laffitte de 1831.
850 dito Latour. Haut-Brion et Larose
150 dito vin blanc, Carbonieux, Sauterne,
25 dito Hermitage blanc
300 dito vin de Pauillac, St. Estèphe et St. Julien.
22 balles d'amandes à la reine fraiches.
12 jan P. O. SORBE, 118, rue Royale

Beurre & Fromage de Hollande—20 jarres de beurre surfin et 600 fromages arrivés directement et à vendre par les soussignés, aussi, 60 douzaines fromages de Neufchatel, 25,000 d'Escargots, 20 paniers champagne de A. Y.
PASCALET & MICHON,
11 jan encoignure Chartres & Toulouse.

UN tour d'amateur avec tous ses outils à vendre par LATASTE & BRULATOUR,
2 fev no. 11, rue Royale.

BLANC de Baleine—300 caisses Blanc de Baleine de New Bedford et Nantucket, récemment reçues et à vendre par Jno. A. PECK,
30 janv 29, rue Bienville.

Parapluies et Ombrelles—10 caisses Parapluies recouverts en guingham; 12 do do en soie, 5 do ombrelles, étoffes de fantaisie, à vendre en débarquement des navires Saratoga et Mississippi
ANDREWS & BROTHERS,
30 janv rue de Chartres, no. 19.

DEMANDE—Madame Hunt, maintenant domiciliée à Lancaster, Pennsylvanie, désire obtenir des renseignemens sur ce qu'est devenu son mari, John Collins Hunt. D'après les dernières nouvelles reçues de lui, il était à la Nouvelle Orléans, où il avait un cousin nommé David Morris, tonnelier. Envoyez les lettres ou avis à l'adresse ci-dessus. 30 janv—3

A LOUER—Cette jolie Maison neuve située rue Champs Elisées (chemin de fer de Pontchartrain), entre les rues Bons Enfants et Amour. S'adresser rue Bons Enfans, entre Mandeville et Marigny, faubourg Marigny. 27 jan—2

Goudron &c.—500 barrils de goudron 200 dito résine, 1400 barrils de charbon de Liverpool, ainsi qu'une grande quantité de bois de chêne, de frêne et de pin, sable et coquilles à vendre par
W. E. & R. MURPHY,
13 jan no. 132, au Bassin.

Marchandises—Un joli assortiment de marchandises anglaises et françaises, adaptées pour le marché du Mexique, et ayant droit au débenture, à vendre par Jno. A. PECK,
14 janv 29, rue Bienville.

Compagnie de Desséchement de la Nelle.-Orléans—A une assemblée des Directeurs, tenue le 28 janvier, Mr. A. B Roman a été réélu président de cette compagnie.
30 janv—2 C. WATSON, secrétaire.

DETENUS à la geole de la paroisse Jefferson, les esclaves Joe et Frank, appartenant tous deux à Mr. Becknel, de St. Jean Baptiste. Le propriétaire est invité de les réclamer en se conformant à la loi.
30 janv—3 J. CHARBONNET, shérif.

Patates Allemandes—600 paniers patates Allemandes, en débarquement du navire Consbrook, à vendre par 2 fev Wm. VANCE.

Farine—500 barils farine, reçus par le bateau-à-vapeur Louisiana, et à vendre par G. DORSEY,
2 fev no 38, Nouvelle-Levée.

Chandelles—75 caisses Chandelles de New Bedford, à vendre par FROST & Co,
3 fev rue de la Douane.

Avis Judiciaires.

Etat de la Louisiane—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honnorable Charles Maurian, juge—No. 7631—Dans l'affaire de Daniel A Nadaud contre ses créanciers—Sur lecture et enregistrement du tableau de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la cour que toutes personnes y intéressées, déduisent sous dix jours, à partir de la publication de cet ordre, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution enregistré par le syndic ne serait pas homologué, les fonds distribués en conséquence, et ledit syndic déchargé de toute responsabilité ultérieure.
Par ordre de la Cour,
Bureau du Greffier, 22 janvier 1836.
3 fev—3 A. PITOT, greffier.

Etat de la Louisiane—Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge.—No 6513.—J. B. Chon contre ses créanciers—Toutes personnes intéressées ont à déduire dans dix jours après la publication de cet avis, pourquoi le tableau de distribution enregistré dans cette affaire, ne serait pas homologué, conformément à la loi. Par ordre de la cour.
2 fev—3 ARMAND PITOT, greffier.

Etat de la Louisiane—Cour du Premier District Judiciaire—Pierre Auguste St. Martin contre ses créanciers—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu par devant J. B. Labranche, juge de la paroisse St. Charles et notaire ex-officio, lundi 7me jour de mars prochain, à l'effet de délibérer sur les affaires de l'insolvable, et en même temps toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues. Témoin l'hon. Chs. Watts, juge de la cour ci-dessus mentionnée, ce 29me. jour de janvier 1836.
2 fev—3 P. LE BLANC, dep. greffier.

Etat de la Louisiane—Cour du Premier District Judiciaire—François Bauchet St. Martin contre ses créanciers—La cession des propriétés du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu pardevant J. B. Labranche, juge de la paroisse St. Charles, et notaire ex-officio, lundi 7me. jour de mars prochain, à l'effet de délibérer sur les affaires de l'insolvable, et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues. Témoin l'honorable Chs. Watts, juge de la cour ci-dessus mentionnée. Ce 29 Janvier Janvier 1836.
2 fev—3 P. LE BLANC, dep. greffier.

Etat de la Louisiane—Cour du Premier District Judiciaire—No. 12,300.—Peirce Shannon contre ses créanciers—Attendu que Peirce Shannon, débiteur insolvable, maintenant détenu, a, conformément à l'acte pour venir au secours des débiteurs insolvables en état de détention, et, dans le but de jouir au bénéfice du dit acte, présenté sa pétition à la Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, avis est par le présent donné aux créanciers du dit pétitionnaire et ils sont par le présent sommés d'avoir à comparaître pardevant la dite cour, le samedi 20e. jour de Février suivant, à 10 heures du matin, pour y déduire les raisons pour lesquelles la demande du dit pétitionnaire ne serait pas accordée et pourquoi il ne serait pas élargi. Mr. C. H. Langdon est désigné comme le représentant des créanciers absens.
Témoin l'honorable Charles Watts, juge de la susdite cour, ce 13 janvier 1836.
27 janv—4 Jno. L. LEWIS, Greffier.

Etat de la Louisiane—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—No. 6602—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—John Prendergast contre ses créanciers—Toutes personnes intéressées à cette affaire, auront à déduire dans le terme de dix jours après la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution tel qu'il a été amendé et enregistré par le syndic ne serait pas homologué et le dit syndic déchargé. Par ordre de la cour.
Au greffe, Nelle.-Orleans, 26 Janvier 1836.
27 janv—3 A. PITOT, greffier.

Etat de la Louisiane—Cour de Paroisse; pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'hon. Charles Maurian, jug.—23 Janvier 1836—No. 1338—Hyde & Merritt et N. Merritt & Co. contre leurs créanciers—Sur lecture et enregistrement du tableau de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la cour que toutes personnes intéressées déduisent, sous dix jours à partir de la publication de cet ordre, les raisons pour lesquelles ledit tableau de distribution ne serait pas homologué, les fonds distribués en conséquence, et les syndics déchargés de toutes responsabilités ultérieures.
Par ordre de la Cour.
25 jan—3 A. PITOT, Greffier.

Etat de la Louisiane.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No 5642.—Thomas M. Thompson contre ses créanciers—Sur enregistrement de la pétition et du bilan dans cette affaire, il est ordonné que les créanciers de l'insolvable déduisent, cour séante, le mardi 16 février prochain, les raisons pour lesquelles le pétitionnaire ne serait pas déchargé de toutes ses dettes envers eux, et en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues. M. C. Roselius, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absens. Par ordre de la cour.
Bureau du Greffier, 25 janvier 1835.
26 jan—7,2ps ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge.—No. 5623—P. Shannon contre ses créanciers et les créanciers de O'Barni et Shannon—Sur enregistrement de la pétition et du bilan dans cette affaire, il est ordonné que les créanciers de l'insolvable déduisent, cour séante, le mardi, 9 février prochain, les raisons pour lesquelles le pétitionnaire ne serait pas déchargé des dettes par lui contractées jusqu'alors; et en attendant, toutes procédures contre sa personne et ses biens sont suspendues. M. R. M. Shephard, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absens. Extrait des minutes. Bureau du greffier, 16 janvier 1836.
14 jan—2ps A. PITOT, greffier.

CELEBRE POUDRE DE CASTILLON.
MADAME VEUVE CASTHY, de Philadelphie propriétaire des remèdes du feu docteur Castillon, du Cap Français, vient d'établir un dépôt à notre pharmacie de la célèbre poudre anti-scorbutique restaurante et de l'élixir aussi anti-scorbutique du dit docteur Castillon, ancien chirurgien-major consultant au roi à St-Domingue, et nous a constitués ses agens pour la vente de ces remèdes dans cette ville, d'un grand succès.
Ces spécifiques, qui ont joui d'une grande réputation dans toutes les parties de l'île de St-Domingue, sont propres à guérir le scorbut et toutes les maladies qui ont pour cause le vice scorbutique, la diarrhée, dissenterie, tenesme, fièvre lente, intermittente, colique, obstruction du foie et de la rate; diarrhée invétérée; dyssenterie et toutes les produits par suite de rougeoles et petites véroles malignes,—et les mêmes maladies qui viennent à la suite des couches ou pendant la grossesse.
La poudre mêlée avec le lait forme une bouillie très agréable et des plus restaurantes—Elle détruit la putridité des humeurs de l'estomac et des intestins, rétablit les digestions et toutes les sécrétions en dépurant le sang de tous les levains scorbutiques.
La durée du traitement est de 20, 30 ou 40 jours, suivant l'ancienneté ou la malignité de la maladie. Ces spécifiques se trouvent toujours à notre pharmacie. On y peut prendre connaissance d'un recueil d'observations pratiques sur les effets de ce remède et sur les cures extraordinaires qu'il a opérées. Les malades trouveront un grand avantage dans l'usage de ce remède; c'est celui de pouvoir se traiter et de se guérir eux-mêmes en suivant exclusivement la méthode indiquée qui accompagne le spécifique. PINGUET et Co.
mai 2ps☞ Enc. des rues Royale et Ste.-Anne

Sociétés des Arts et Métiers.—Les membres sont prévenus que mardi prochain, 2 Février, il y aura une assemblée extraordinaire à l'Hôtel Armstrong, rue du Canal, pour affaires importantes. Ils sont invités à être ponctuels.
30 jan—3 J. DUVAL, secrétaire.

Whiskey—100 barils whiskey rectifié, en débarquement du bateau-à-vapeur Selma, et à vendre par G. DORSEY,
2 fév no. 34, Nouvelle-Levée.

J. & J. DARRAMON viennent de recevoir de France et offrent à vendre à des prix et termes raisonnables.
1 caisse Chaussons en coton, 12 douzaines de 14-16 à 16 pouces, fabrique de Troye, pour garçons.
1 " Damier rouge et blanc pour rideaux;
1 " Mouchoirs de tête, imitant les Madras;
1 " Franges de soie pour meubles;
1 " Couvre lits à jour en tricot de Bagneres, (article nouveau);
1 " Agraffes blanchies, assorties pour le marché du Mexique; cette caisse a droit aux remboursements des droits. 2 fev—3

600 Barils Porc prime, 2000 barils graisses, à vendre par TOURNE & BECKWITH,
2 fev nos. 28 et 29, Nouvelle-Levée.

UN lot de barils à mélasse, à vendre par GOULE & LAMBERT.
2 janv près du Rail Road, no. 11.

INFIRMERIE FRANKLIN.
CETTE maison de Santé dans le faubourg Franklin, près le chemin à coulisses de Pontchartrain, est en état de recevoir des malades des deux sexes, qui y seront soignés avec tous les soins possibles.
Les dames et messieurs peuvent occuper des appartemens séparés à l'entresol, avec garde-malades, à prix de $3 par jour. D'autres personnes peuvent être agréablement logées dans de vaste salles bien aérées ou bien chauffées suivant la saison.
Le docteur Luzemberg visite la maison deux ou trois fois par jour et le docteur Lewis en est le médecin sédentaire. 28 nov—☞

PAR le brick Borodino, reçu et à vendre par le soussigné, un grand assortiment de médicamens, produits chimiques &c., dont voici le détail d'une partie:
Pastilles de Vichy, véritables, chacune étampée;
Chlorure de Labaraque, bouché à l'émeri;
Sirop pectoral de Lamouroux;
Sirop de violettes;
Racahout des Arabes; Grains de santé;
Sondes et bougies élastiques de 1re. qualité;
Créosote contre le mal aux dents;
Pâte tylacienne contre les cors et durillons;
Pâte pectorale de Regnauld;
Bandages assortis;
Suspensoirs en filet de soie et fil;
Eau de Cologne de Demarson;
Plaques en gomme élastique pour cautères;
Encre à marquer le linge, 1re. qualité;
Veilleuses parisiennes de Ste. Bogue;
Pois d'Iris assortis pour cautère;
Racine de turbirth; Emétine;
Rhubarbarine; Arséniate d'ammoniaque;
Sulfate de morphine; Acétate do;
Sulfate de Quinine;
Jode, Thridace, &c;
Ainsi que toutes les préparations d'or, de zinc, de fer, d'argent de plomb, de souffre et de mercure.
A. A. PEYCHAUD,
6 janv rue Royale, No. 123.

FOIN—50 balles foin, en débarquement du navire Consbrooks, à vendre par
2 fev Wm. VANCE.

Habillemens—Un assortiment général d'habillemens à bon marché, reçu par les derniers arrivages, et à vendre par FROST & Co,
3 fev no. 8, rue de la Douane.

Ventes à l'Encan.

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.
IL sera vendu le lundi 15 Fevrier, à la Bourse Hewlett, sans réserve et pour clôre une société, 7 superbes Terrains situés en cette ville, et au centre des affaires, savoir:
No. 1. Un Terrain fesant encoignure, mesurant 17 pieds 11 pouces de face à la rue de la Levée, 62 pieds face à la rue du Quartier et à l'Hôtel de la Monnaie.
2. Un Terrain mesurant 17 pieds 11 pouces face à la rue de la Levée, sur 59 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur.
3. Un autre Terrain 17 pieds 11 pouces face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 53 pieds, 5 pouces 6 lignes. Les 3 Terrains ci-dessus ont un corridor commun de 3 pieds de face à la rue du Quartier.
4. Un Terrain ayant 17 pieds 10 pouces face à la rue du Quartier, ou à l'Hôtel de la Monnaie, sur 53 pieds 5 pouces de profondeur.
5. Un Terrain d'encoignure ayant 17 pieds 5 pouces 3 1-3 lignes face à la rue Gallatin, sur 62 pieds face à la rue du Quartier ou Hôtel de la Monnaie.
6. Un autre Terrain ayant 17 pieds 5 pouces 3 1-3 lignes face à la rue Galatin, sur 59 pieds 7 pouces 6 1-3 lignes de profondeur.
7. Un autre Terrain ayant 17 pieds. 5 pouces 3 1-3 lignes face à la rue Galatin, sur une profondeur de 53 pieds, 5 pouces 6 lignes.
Ces trois derniers terrains ont un passage commun de 3 pieds et fesant face à la rue du Quartier.
Conditions: 1, 2, 3 et 4 ans, en billets endossés à satisfaction et hypothèque, sans intérêts. 3 fev

PAR FERNANDEZ & WHITING
VENTE POSITIVE—Il sera vendu samedi, 6 février, à la Bourse de Hewlett,
60 terrains, très avantageusement situés dans les faubourgs Marigny et Franklin, conformément au plans déposés à la Bourse.
Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Actes de vente par devant Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs, 3 fev

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu Vendredi, le 5 de février prochain, à 4 heures P. M. sur la Levée, vis-à-vis le magasin de M. Sauton.
Un alambic en cuivre avec capuchon et serpentin 2,100 lbs.
Une chaudière à sucre en cuivre 713 lbs. 27 jan

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Terrains de valeur au faub. Franklin et Washington.
IL sera vendu Vendredi prochain, 5 du courant, à la Bourse de Hewlett,
Des Terrains dans les dits fauxbourgs, avantageusement situés, et d'après les plans qui sont exposés à la Bourse, auxquels on se refère pour leurs dimensions.
Conditions: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente du faubourg Franklin, seront passés en l'étude de T. Seghers: et celles du faubourg Washington, en l'étude de Félix de Armas, le tout aux frais des acquéreurs. 1 fev

PAR FERNANDEZ & WHITING.
IL sera vendu samedi, 6 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,
24 Terrains situés au faubourg Washington, dans l'islet no. 26, d'après le plan qui est exposé à la Bourse.
Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 1 fev

PAR FERNANDEZ & WHITING.
IL sera vendu samedi prochain, 6 du courant, à la Bourse de Hewlett, à midi précis,
Le nègre Charles, âgé d'environ 18 ans, un cuisinier, et habitué à travailler sur les navires, à monter les équipages, entièrement garanti des vices et maladies prévus par la loi. Ce nègre conviendrait à un habitant.
Conditions: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement
L'acte de vente en l'étude de T. Seghers, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 1 fev

PAR F. DUTILLET & DELERY.
IL sera vendu samedi 6 février 1836, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres:
Cinquante Quatre Esclaves,
ci-après nommés appartenant à M. V... Lebarre, parmi lesquels se trouvent des ..., savoir:
Léandre, de 48 ans, commandeur; Narcisse, 42 ans; Jacques, 26 ans, cordonnier; York, 35 ans; ... 39 ans; Antoine, 36 ans; Bernard 35 ans; Bastien, 30 ans; François, 24 ans; Antoine, 24 ans; Hercule, 19 ans; Eugène, 22 ans; Sam, 30 ans, bon forgeron; Kit, 29 ans; Joe, 35 ans; Ben, 29 ans; Louis, 27 ans; Jim, 25 ans; Nelson, 20 ans; John, 15 ans; Armand, 14 ans; Edmond, 30 ans, bon charpentier; ... 19 ans; Louis, 12 ans; Edouard, 10 ans; ... 32 ans, Marie Thérèse, 24 ans; Tilda, 44 ans; Rose, 15; ... 42 ans; Anny, 30 ans; Victoire, 44 ans; Rose, ... ans, avec ses deux enfans, Gaspard, de 4 ans, et ... de 3 ans, Lucie, 40 ans; Rachel, 39 ans; Rose, 54 ans, autre Tuda, 20 ans, avec son enfant ... Julie, 27 ans, avec son enfant âgé de 4 mois, ... de 24 ans, avec ses trois enfants, Citoyen, 4 ans; Diana et Susan, jumelles, de 2 ans, Patty, 44 ans; Lisa, 26 ans, Rosey, 34 ans; Sarah, 10 ans; Suzanne, 32 ans, cuisinière; Mériette, 31 ans, Mary, ... Pauline, 24 ans, avec son enfant Pauline, de 2 ans
Deux Cent Quatrevingts
actions de l'Association Consolidée.
Conditions: Les esclaves seront vendus à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de la direction de l'Association Consolidée, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement
Les actions: comptant.
Nota—Tout billet souscrit qui ne sera pas exactement payé à l'échéance, portera ... intérêt à raison de 10 pour cent l'an du jour de l'échéance.
Les esclaves vendus seront aux risques et charges des acquéreurs du jour de l'adjudication, mais ... leurs billets.
Les actes de vente seront passés en l'étude de M Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 20 jan—4

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu jeudi, 4 Février, à midi, à la Bourse de Hewlett,
2 lots de terre situés au faubourg Tremé, formant l'encoignure des rues St. Louis et Robertson, désignés par les nos. 8 et 9, de l'islet 34, sur un plan dressé par Joarnot, et déposé à la Bourse. Les dits lots ayant chacun 28 pieds 5 pouces de face à la rue Saint Louis, sur 103 pieds de profondeur; le no. 9, faisant face à la rue Robertson.
Conditions: 6 et 12 mois de crédit. Acte de vente par Felix Grima. 30 jan

PAR F. DUTILLET & DELERY
IL sera vendu le lundi, 15 février prochain, à midi, à la Bourse Hewlett:
Un terrain situé au faubourg Ste. Marie, rue St. Joseph, entre les rues des Magasins et Foucher, mesurant 35 1-2 pieds de face à la première rue, mesure américaine, sur 60 pieds de profondeur, mesure française, ensemble la maison briquetée entre poteaux, composée de 4 appartemens, galerie, cabinets &c. avec cuisines et autres dépendances.
Conditions: l'acquéreur s'obligera de payer deux billets échéant le 1er août 1836, l'un de $852 75 et l'autre de $550 30; et la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 26 jan

PAR FERNANDEZ & WHITING.
IL sera vendu Vendredi 5 de Février prochain, à 4 heures de l'après-midi, rue St. Philippe, entre Royale et Conti, pour cause de départ, 200 caisses de vin de St. Julien, Médoc de 1825; 40 barriques do. do. St. Julien Médoc 1825; 25 tierçons vinaigre blanc de première qualité
Conditions: $100 comptant, de 100 à $500 60 jours, au-dessus de $500 4 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 29 janv

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu jeudi, le 4 février prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, les esclaves ci-après mentionnés, ils sont vendus parce que le present propriétaire n'a plus besoin de leurs services:
Randal, nègre d'environ 40 ans, bon jardinier, cocher et un peu cordonnier,
Sally, femme de Randal, âgée d'environ 34 ans, cuisinière, blanchisseuse, domestique de maison,
Sally, leur fille, âgée de 8 ans.
Constance do. do. de 3 ans
John Stinson do de 18 mois.
Ils sont tous garantis des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions; 6 et 12 mois de crédit, en billets à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé pardevant Felix de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27 jan

A VENDRE—Une propriété fencée, située un islet au-dessus de la Presse à Coton, entre les rues Montegut et Clouet, mesurant environ 64 pieds de face au fleuve sur 300 pieds de profondeur.
Un Terrain de valeur, mesurant 64 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur 120 pieds de profondeur, sur la rue Royale, mesure française.
Un Terrain de valeur, mesurant 47 pieds de face à la rue Royale, sur 70 pieds de profondeur sur la rue des Ursulines.
Une maison et le terrain sur lequel elle est construite, au coin des rues de Bourgogne et de l'Hôpital, rapportant près de mille piastres de loyer par an.
Plusieurs Terrains près du Bassin du nouveau Canal, et quelques uns sur le bord du canal.
Une vaste propriété située sur les derrières de la ville.
Plusieurs lieues de Terre au Texas; une partie de la propriété est située sur la rive de Red River. S'adresser à
3 fév EDWARD GOTTSCHALK, courtier.

Pension de Mme. Santangelo,

Rue de la Douane, No. 93, entre les rues Royale et Bourbon.

LE cours ordinaire des études pour les jeunes demoiselles de la première classe, comprend la lecture, l'écriture, l'arithmétique, les premiers principes de géographie, l'instruction pratique des langues anglaise, française ou espagnole, et la couture simple: et pour celles de la seconde classe, la géographie ancienne et moderne sous tous ses points de vue astronomiques, physiques et historiques; l'histoire universelle, spécialement celle d'Amérique, depuis sa découverte; les élémens de géométrie, la mythologie, la philosophie rationelle et morale, la grammaire générale d'après un système analytique et comparé appliqué aux langues vivantes ci-dessus, le dessin et la broderie dans le meilleur goût.
Les branches extraordinaires de l'instruction sont le Latin, le Grec, l'Italien et l'Allemand, le dessin, la danse, le chant et la musique instrumentale sur le piano, la harpe et la guitarre.
On connaitra les conditions en s'adressant à la pension où on pourra se procurer un prospectus expliquant le système d'instruction suivi dans l'établissement.
☞Il se forme à présent de nouvelles classes du soir pour l'instruction des Messieurs dans les langues française, anglaise et espagnole.—Les Messieurs Espagnols qui désirent apprendre l'Anglais formeront une classe. 1er. janv—30

Marchandises Sèches.—300 balles cotonnades américaines, composées en partie de Lowell, tissus à carreaux et à raies, pour ameublement et tabliers; coutil à matelas de 3-4, 7-8, 4-4 et 6-4 indiennes pour rideaux, calicots à bon marché; osnaburgs, &c &c. à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
3 fev 19, rue de Chartres.

A VENDRE—Actions de la Banque de l'Union, à vendre par
3 fev Ed. GOTTSCHALK, courtier.